

INDICATEURS CHIFFRÉS LORS DU DIX-SEPTIÈME EXERCICE

CHF 14.9 mio au total (2013: 14.6; 2012: 11.1) ont été utilisés dans le cadre des activités de la fondation (cash-out). CHF 13.8 mio (13.6; 10.2) ont servi au soutien direct ou au soutien à la mise en œuvre de 66 projets (66; 47). Parmi ceux-ci, 18 (14; 14) ont reçu moins de CHF 50 000, 47 (50; 31) entre CHF 50 000 et CHF 500 000 et 1 (2; 2) plus de CHF 500 000. Les charges totales de la fondation se sont élevées à 7.4% (7.1; 8.5) des dépenses, dont 2.2% (2.1; 2.6) pour les frais administratifs; 5.2% (5.0; 5.9) étaient des dépenses directement liées à des projets. La fortune de la fondation au 31.12.2014 s'élevait à CHF 175.3 mio (173.4; 170.6). Durant l'année sous revue, un rendement du portefeuille de 8.43% net (8.06; 8.07) a pu être réalisé avec une stratégie de placement essentiellement passive.

SÉLECTION

L'évaluation des projets repose sur une stratégie de soutien basée sur les champs d'activité; la sélection des projets a lieu en deux étapes: après l'approbation d'une proposition de projet, les candidats sont invités à formuler une requête détaillée. Comme il est impossible de financer tous les projets correspondant à la stratégie, la dernière étape de sélection aboutit à un classement excluant des projets au sens de « approuvés mais non financés ».

TRANSPARENCE

Le site internet grstiftung.ch présente la politique et la stratégie de la fondation (domaines cibles, champs d'activité), détaille les critères de soutien et informe sur les procédures. Des informations détaillées sur chacun des projets soutenus sont publiées: responsables, sommes allouées, résumé du projet (abstract), niveau de progression et résultats. Ces informations sont régulièrement actualisées selon un système de comptes rendus en fonction de la progression des projets.

GOOD GOVERNANCE

Les activités de Gebert RUF Stiftung sont réalisées dans le respect des recommandations du Swiss Foundation Code 2009; la fondation est membre de SwissFoundations et collabore étroitement avec le CEPS (Center for Philanthropy Studies) de l'Université de Bâle. Le conseil de fondation procède chaque année à une évaluation des risques de l'activité de la fondation dans son ensemble. Pour ce faire, il se base sur un système de contrôle interne (SCI).

GESTION

Conseil de fondation: Prof. Dr Rudolf Marty (depuis 2005; président), Prof. Dr Peter Forstmoser (depuis 1997, vice-président), Prof. Dr Richard Bühler (depuis 2011), Prof. Dr Susan Gasser (depuis 2006), Dr Katja Gentinetta (depuis 2013), Prof. Dr Jürg Schifferli (depuis 2007), Prof. Dr Roland Siegwart (depuis 2012); **Direction:** Dr Philipp Egger (CEO/directeur), Dr Pascale Vonmont (directrice adjointe), Jacqueline Grollimund (pilotage et controlling des projets), Corinne Burkhardt (assistante/back office); **Commissions et comités:** commission présidentielle, commission de nomination, commission des finances, commission pour l'Europe de l'Est, diverses commissions ad hoc, comité stratégique «venture kick», comité «Projets modèles au sein des hautes écoles spécialisées», comité «Rare Diseases».

PARTENAIRES EXTERNES

Placements/Pooling-Partner stratégique: ECOFIN Portfolio Solutions AG, Zurich; **Direction du fonds:** Swiss & Global Asset Management AG, Zurich; **Gestion de la fortune du fonds:** State Street Global Advisors (SSgA), Boston (actions et obligations d'Etat étrangères), Syz Asset Management S.A., Zurich (obligations en CHF); Rogge Global Partners Plc, Londres (obligations d'entreprises étrangères); **Investment Controlling:** ECOFIN Investment Consulting AG, Zurich; **Comptabilité:** Bourcart Treuhand AG, Bâle; **Organe de révision:** Copartner Revision AG, Bâle; **Surveillance:** Autorité fédérale de surveillance des fondations, Berne.

IMPRESSUM

La présente version abrégée du rapport annuel préparée par la direction est aussi disponible en allemand et en anglais. Etabli selon les recommandations de Swiss GAAP RPC, le rapport annuel du conseil de fondation peut être téléchargé sur le site internet grstiftung.ch

Zurich/Bâle, février 2015

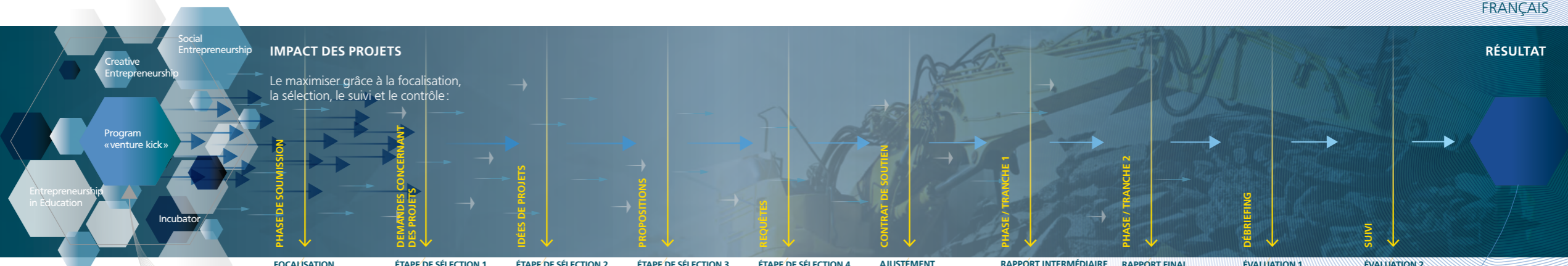


ENGAGEMENT FINANCIER – PRODUIRE UN IMPACT

EFFET DE CLUSTER

Exemple du champ d'activité «Science Entrepreneurship» :

- domaine de l'entrepreneuriat
- thèmes présentant des lacunes
- impulsions durables
- coopérations avec des institutions partenaires



AMENER DES CHOUETTES LÀ OÙ IL N'Y EN A PAS

Dans sa comédie «Les Oiseaux», Aristophane commente ainsi le passage d'une chouette: «Qui a donc amené une chouette à Athènes?» Par cette réplique, l'auteur satirique visait les pièces d'argent de sa ville sur lesquelles figurait une chouette, symbole de la déesse protectrice Athéna. Il voulait dire par là que la riche Athènes n'avait pas besoin d'argent.

De même, il est inutile que les fondations, vu leurs moyens relativement modestes par rapport aux caisses publiques, investissent dans des domaines que l'Etat ou d'autres partenaires prennent déjà en charge ou dont ils souhaitent se défaire. Il serait faux que les fondations accordent des financements supplémentaires dans des domaines «à la mode» ou relevant du courant dominant ou qu'elles reprennent à leur compte d'anciens «boulets». Par contre, c'est là où il y a des lacunes et des potentiels inexploités, ainsi que là où les risques – mais aussi les bénéfices en cas de succès – sont particulièrement importants, que l'effet de levier est le plus puissant. Afin de trouver les niches qui leur conviennent et de les occuper de manière crédible, les fondations doivent sans cesse investir dans le développement de leurs propres compétences.

FAÇONNER AU LIEU D'ADMINISTRER

Il est désormais reconnu dans le secteur des fondations que celles-ci ne dépendent pas simplement de l'argent (fondations d'attribution) mais qu'elles doivent être des acteurs qui investissent (fondations donatrices). Mais comment mesurer leur retour sur investissement? Comment faire apparaître au bilan le rendement d'un don? Les comptes annuels ne mentionnent que l'argent dépensé et, dans le meilleur des cas, la prestation de soutien accordée.

La question de l'impact des activités de soutien ne porte pas sur le rendement mais sur le résultat, étant entendu qu'il faut différencier entre l'impact du projet lui-même et l'impact thématique du cluster. Les méthodes de mesure quantitatives sont judicieuses à titre ponctuel. Par contre, les bases permettant d'obtenir un rendement aussi élevé que possible (impact) passent par un suivi et un contrôle systématiques des activités de soutien dans un cadre adapté à la fondation. Mots-clés: connaissances spécialisées, focalisation, sélection, contrat de soutien, comptes rendus, évaluation, mise en réseau.

PLUS QU'UN SIMPLE COUP DE POUCE

Les fondations se considèrent volontiers comme des catalyseurs flexibles et pragmatiques. Dans le cadre de projets isolés et bénéficiant de bonnes garanties, cette attitude peut s'avérer très efficace. Mais un simple coup de pouce ne suffit pas à lancer quelque chose de neuf, de grand et de novateur. Il faut au contraire faire preuve de ténacité et soutenir ce type de projet avec beaucoup d'énergie.

L'octroi d'un soutien unique ne constitue pas encore un financement de lancement efficace. Si l'on souhaite sortir des chemins battus et surmonter les inerties, il faut en général faire preuve de persévérance et passer plusieurs caps difficiles. Les institutions de soutien craignent que se mettent en place des relations de dépendance à long terme et qu'il leur soit impossible de mettre fin à une obligation de soutien. C'est pourquoi il est judicieux de planifier le cycle global d'un engagement plus intense de la fondation: après la phase initiale et la phase de consolidation, un plan de retrait ciblé (outphasing) permet de constater si une nouveauté s'impose sur le marché (du soutien).

SUIVI ET CONTRÔLE EN 2014

- 244 demandes, 140 idées de projets
- 84 propositions, 72 requêtes
- 9 champs d'activité, 138 projets en cours
- 58 entretiens relatifs au contrat, 42 entretiens de débriefing
- de nombreuses séances de projets, de programmes, de commissions
- 4 séances trimestrielles du conseil de fondation
- 1 atelier stratégique du conseil de fondation